



# RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ET PERSPECTIVES 2020 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA RISLE ET DE LA CHARENTONNE (SMBRC) ORNAISE POUR LA MISSION "RIVIERES"



Rédaction : A. FAVIER, Chargé de mission eau et milieux aquatiques

> Sous l'autorité de J-M. Vercruysse, Président du SMBRC de la Risle

Chargé d'opération référent pour l'AESN : G. Bodilis





# Décembre 2019

# **SOMMAIRE**

	• •		ivité 2019 et perspectives 2020 du Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et d (SMBRC) ornaise pour la mission "Rivières"	
1	Cont	texte	et objectifs	4
	1.1	Desc	cription du territoire	4
	1.1.	1	Hydrographie	4
	1.1.	2	Ecologie	8
	1.1.3		Usages	12
	1.1.4	4	Masses d'eau	12
	1.2	Com	position de la cellule et moyens mis en œuvre	14
	1.2.	1	La cellule "Rivières" au sein du syndicat de la Risle	14
	1.2.	2	Répartition du temps de travail en 2019	15
2	Mise	e en c	œuvre du contrat - Bilan par missions et perspectives	18
	2.1	Elab	oration du PPRE de la Charentonne	18
	2.2	Suiv	i du PPRE de la RISLE	19
	2.3	Prog	gramme de Restauration de la Continuité Ecologique (RCE)	20
	2.4	Com	nmunication	23
	2.4.	1	Animations scolaires	23
	2.4.	2	Communications générales du syndicat	23
3	Prév	ision/	nel 2020	25
	3.1	Moy	vens humains	25
	3.2	Prév	risionnel Financier	27
	3.3	Réca	apitulatif des perspectives 2020	28
	3.3.	1	PPRE	28
	3.3.	2	Programme RCE	28
	3.3.3	3	Missions secondaires	28
	3.3.4	4	Communication	28



# **1 CONTEXTE ET OBJECTIFS**

# 1.1 DESCRIPTION DU TERRITOIRE

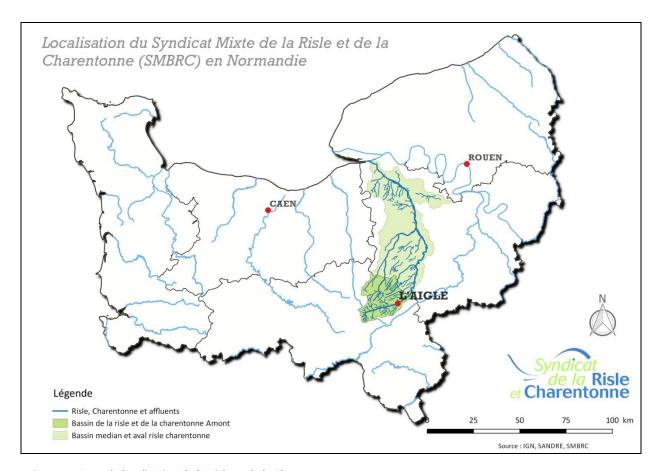


Figure 1 - Carte de localisation de la Risle et de la Charentonne

#### 1.1.1 HYDROGRAPHIE

# 1.1.1.1 Généralités

La Risle, affluent de la Seine, et son affluent principal, la Charentonne, traversent deux départements : l'Orne et l'Eure. Elles prennent respectivement leurs sources sur les communes de Planches et Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois. La Charentonne parcourt 63 km avant de se jeter dans la Risle au droit de Nassandres. La Risle quant à elle parcourt 145 km de sa source à l'estuaire de la seine.

Dans la partie Ornaise, les deux rivières courent sur près de 40 et 18 kilomètres à travers 35 communes reparties sur 2 communeutés de communes, situées entre 180 et 330 m d'altitude. D'amont vers l'aval, les communes sont les suivantes :

- AUBE
- AUGUAISE
- BEAUFAI
- BRETHEL
- ECORCEI
- FAY
- LA CHAPELLE-VIEL
- LA FERRIERE-AU-DOYEN

- I A GONFRIFRE
- L'AIGLE
- LE MENIL-BERARD
- LES ASPRES
- MAHERU
- RA
- SAINT-EVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS
- SAINT-HILAIRE-SUR-RISLE
- SAINT-MARTIN-D'ECUBLEI
- SAINT-NICOLAS-DE-SOMMAIRE
- SAINT-OUEN-SUR-ITON
- SAINT-SULPICE-SUR-RISLE
- SAINT-SYMPHORIEN-DES-BRUYERES
- TOUQUETTES

# Rapport d'activité 2019 & Perspectives 2020 du SMBRC



- FERTE-EN-OUCHE :
  - ANCEINS
  - BOCOUENCE
  - COUVAINS
  - GAUVILLE
  - GLOS-LA-FERRIERE HEUGON
  - LA FERTE-FRENEL
  - MONNAI

- SAINT-NICOLAS-DES-LAITIERS
- VILLERS-EN-OUCHE
- CHAMP-HAUT
- CHAUMONT
- CISAI-SAINT-AUBIN
- ECHAUFFOUR
- LA GENEVRAIE
- LA TRINITE-DES-LAITIERS

- LE SAP-ANDRE
- LES AUTHIEUX-DU-PUITS
- PLANCHES
- SAINTE-GAUBURGE-SAINTE-COLOMBE
- SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT
- SAINT-PIERRE DES-LOGES

Les bassins de la Risle et de la Charentonne sont situés à 150 kilomètres de Paris et sont sous l'influence géologique du bassin parisien. Les sols ont la particularité d'être constitués de terrains sédimentaires datant du crétacé. Le substratum est donc formé de craie blanche légèrement siliceuse, pouvant atteindre 30 mètres d'épaisseur et en général surmontée par de l'argile à silex avec des dépôts éoliens de limons en plateau, caractéristique du pays d'Ouche.

La perméabilité de l'aquifère est importante (10L/s en moyenne). L'eau y est de type bicarbonatée-calcique.

Malgré le substratum karstique, du fait de l'imperméabilité superficielle (plateaux en bordure et alluvions en fond de vallée) les pluies peuvent générer des crues fortes, avec une restitution importante de la pluie tombée. Elles ont crée des problèmes d'inondations au niveau de la ville de L'Aigle les années précédentes amplifiés par une mauvaise gestion des vannages.

#### 1.1.1.2 Classement des cours d'eau au L214-17 du CE

Un certain nombre de cours d'eau inclus dans le périmètre du syndicat sont classés au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement. On nomme ainsi :

- ⇒ Les cours d'eau classés en liste 1 (objectif de préservation) :
- La Risle
- Le Vauferment
- Le Gué Maingot
- L'Aubette
- Le Livet
- Le Gru
- Le Godet et le Finard
- Fossé 02 de la Commune de Saint-Evroult-de-Montfort
- Fossé 02, 04 de la Commune de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois
- Fossé 01, 03, 04 de la Commune de la Gonfrière
- Cours d'Eau 01 de la Commune de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois

- Fossé 01 de la Commune de Touquettes
- Fossé 01 de la Commune de la Ferté-Fresnel
- Bras de la Charentonne
- Le bras de Touquettes
- La Charentonne
- Le ravin de la Lande-Cornet
- Le cours d'Eau 02 de la Commune de la Gonfriere
- La Guiel
- Le ruisseau de Trémont
- Le ruisseau de la Fontaine Saint-Evroult
- La rivière Morte
- Le ruisseau des Vaux
- La rivière de Touquettes
- Le ruisseau de Bréquigny
- ⇒ Les cours d'eau classés en liste 2 (objectif de restauration) :
  - La Risle
  - Le Vauferment et ruisseau de Louvière
  - Le Livet et fossés 08 et 09



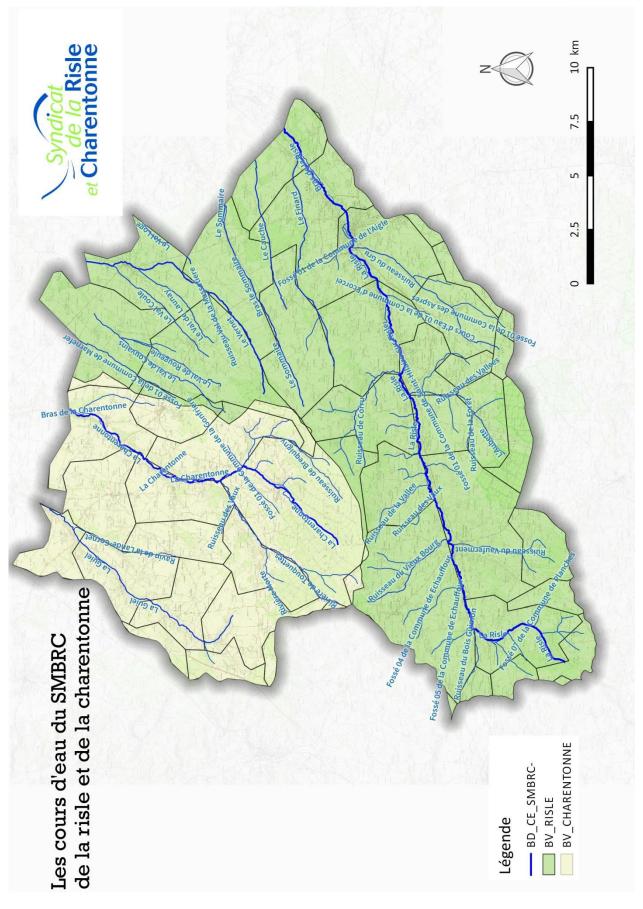


Figure 2 - Carte des cours d'eau du SMBRC





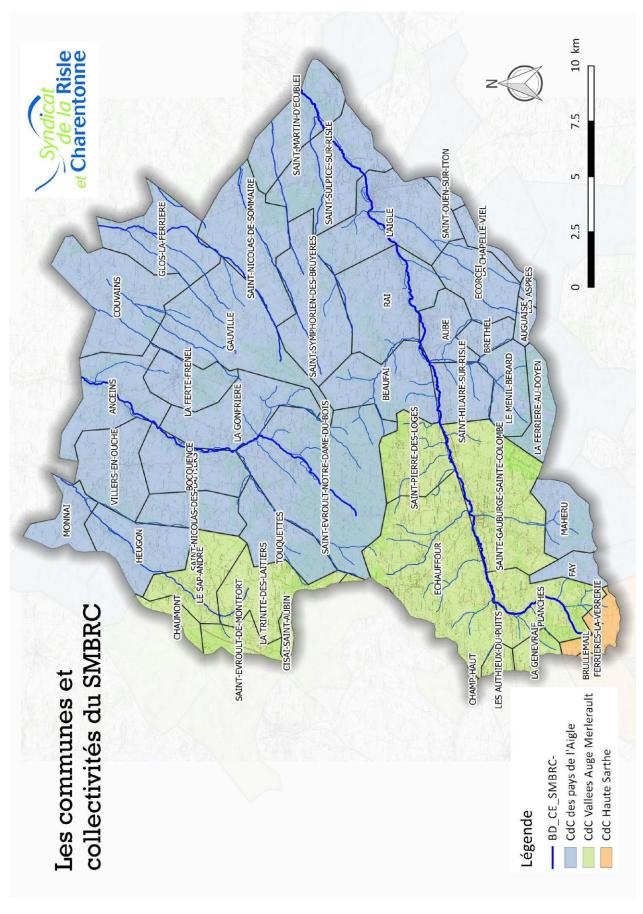


Figure 3 - Carte des communes et collectivités adhérentes d'eau au SMBRC



# 1.1.2 ECOLOGIE

# 1.1.2.1 Réservoirs biologiques

Le périmètre du SMBRC comporte trois réservoirs biologiques répartis sur deux masses d'eau :

Code Reservoir Bio	Nom du cours d'eau	CODE_RIVIER E	CODE_ME	Tronçon	Xamont	Yamont	Xaval	Yaval
DD 267	La Charentonne	H61-0400	FRHR267	La Charentonne de Saint- Evroult-Notre-Dame-du- Bois à la Gonfrière	462515,0439	2423291,986	462658,1	2425842,9
RB_267	La Charentonne	H61-0400	FRHR267-H6103000	ruisseau de brequigny	462515,0439	2423291,986	462658,1	2425842,9
		H61-0400	FRHR267-H6104000	riviere de touquettes	462515,0439	2423291,986	462658,1	2425842,9
RB_267-H6110600	La Guiel	H6110600	FRHR267-H6110600	La Guiel de la Trinité des laitiers à Monteruil l'Argilé	456424,9817	2425172,038	464253,9488	2440108,999
		H60200	FRHR266	La Risle de Planches à Aube	455867,0382	2413950,041	468258,9979	2417299,993
RB_266_2	La Risle	Н60200	FRHR266-H6008000	ruisseau du vauferment	455867,0382	2413950,041	468258,9979	2417299,993
		Н60200	FRHR266-H6019000	ruisseau de livet	455867,0382	2413950,041	468258,9979	2417299,993

Figure 4 - Tableau de synthèse des réservoirs biologiques

#### 1.1.2.2 Sites Natura 2000 et ZNIEFF I & II

Le territoire du syndicat croise le périmètre de deux sites Natura 2000 et de plusieurs ZNIEFF de type I & II. Cependant, aucun de ces sites n'a à voir directement avec les cours d'eau sur la Risle "Bocages et vergers du sud du pays d'Auge" (FR2502014). En revanche, l'intégralité de la Guiel est dans l'emprise d'un site Natura 2000 (FR2300150).

Ces zones Natura 2000 présentent notamment des espèces saproxyliques inféodées aux haies bocagères et aux bosquets. De nombreux arbres creux, notamment en ripisylve, favorisent l'installation de ces insectes, tel que ces trois espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitat européenne :

- Le Lucane Cerf-volant, Lucanus cervus
- Le Pique-prune, Osmoderma eremita
- Le grand capricorne, Cerambyx cerdo



Type de ZNIEFF	Nom	Typologie d'habitat
ZNIEFF type 1	ETANG MAROT (Identifiant national : 250013513)	Tourbière de transition, eau douce stagnante
	MARES DE LA BRIQUETERIE (Identifiant national : 250013525)	Eau douce stagnante
	RUISSEAU DE CHAUDE FONTAINE (Identifiant national : 250013511)	Forêts caducifoliées, Eaux courantes, Prairies humides et mégaphorbiaies.
	ETANG, PRAIRIES ET LANDES DE CHARENTONNE (Identifiant national : 250020078)	Landes humides atlantiques septentrionales, Landes sèches, Prairies humides oligotrophes, Eaux douces stagnantes.
	ETANG DE PONT-OEUVRE (Identifiant national : 250015966)	Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides, Eaux douces stagnantes
	RUISSEAU DES ESSARTS (Identifiant national : 250013512)	Eaux douces stagnantes, Eaux courantes
ZNIEFF type 2	FORET DE SAINT-EVROULT (Identifiant national : 250008494)	Landes humides atlantiques septentrionales, Eaux douces stagnantes, Prairies humides oligotrophes, Landes sèches, Landes humides atlantiques septentrionales, Eaux douces stagnantes, Forêts caducifoliées, Prairies humides et mégaphorbiaies.
	FORET DOMANIALE DE MOULINS- BONSMOULINS (Identifiant national : 250013524)	Prairies humides et mégaphorbiaies, Hêtraies, Eaux douces stagnantes, Chênaies acidiphiles, Eaux douces stagnantes.
	FORET DE L'AIGLE (Identifiant national : 250013548)	Chênaies-charmaies, Chênaies acidiphiles
	LES MONTS D'AMAIN (Identifiant national : 250009955)	Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Forêts caducifoliées, Bocages, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides.
	HAUTE-VALLEE DE LA CHARENTONNE (Identifiant national : 250009956)	Prairies humides oligotrophes, Prairies humides eutrophes, Lisières humides à grandes herbes, Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais
Figure 5 - Les 7NIFFF du bassir	VALLEE DE LA GUIEL (Identifiant national : 250010774)	Lisières humides à grandes herbes, Prairies de fauche de basse altitude, Végétation immergée des rivières, Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio- européens, Forêts mixtes de pentes et ravins.

Figure 5 - Les ZNIEFF du bassin



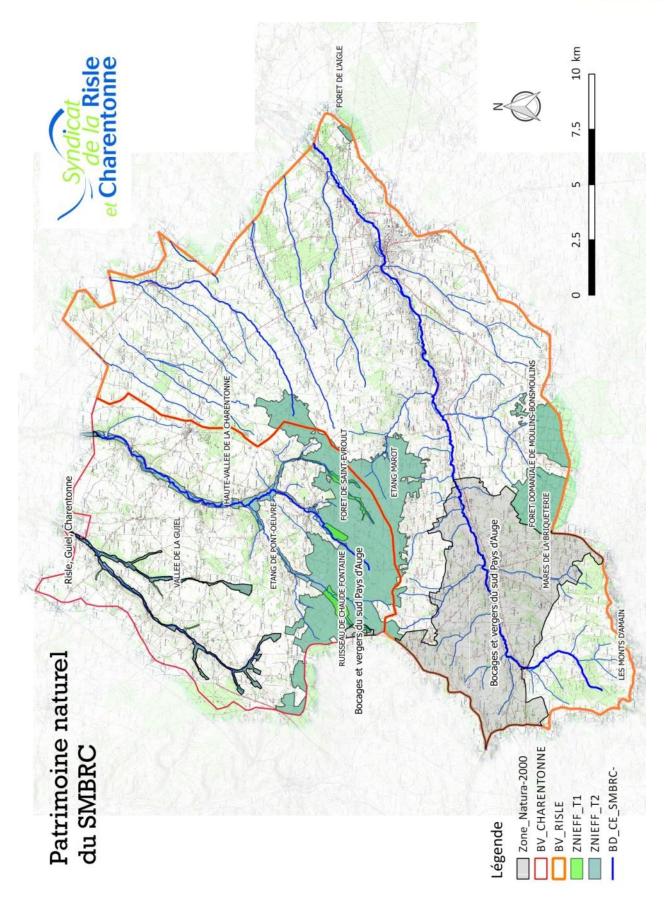


Figure 6 - Le patrimoine naturel du bassin de la Risle ornaise



# 1.1.2.3 Espèces Exotiques Envahissantes

De nombreux foyers de renouée du Japon ont été relevés lors des diagnostics des PPRE Risle et Charentonne. Les zones urbaines de L'Aigle et de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe sont particulièrement touchées par la colonisation exponentielle de cette plante.

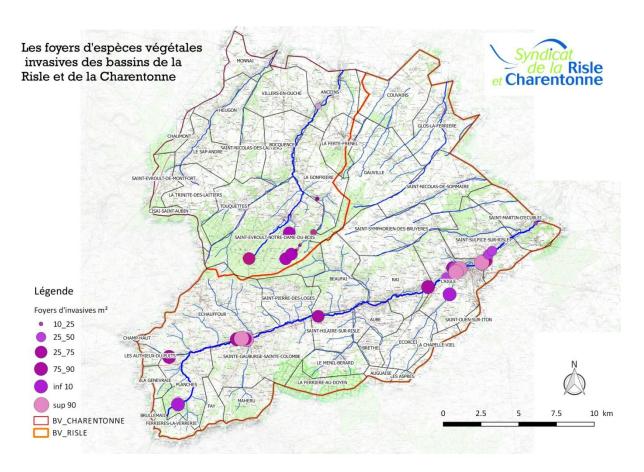


Figure 7 - Carte de localisation des foyers d'espèces végétales invasives

Du point de vue des espèces animales invasives, on note la forte présence du ragondin et du rat musqué. Tous deux font l'objet d'une lutte collective menée par des piégeurs volontaires et certaines communes (Rai, L'Aigle, Saint-Sulpice-sur-Risle).

Les écrevisses américaines ont fortement colonisé les cours d'eau du bassin. Tous les ans, une association de pêche (le Sedge St-Martinois) organise des journées dédiées à la capture de cette espèce. Il n'est alors pas rare de récolter plus de 500 individus sur un linéaire inférieur à 500m pour une équipe de trois ou quatre pêcheurs en une après-midi.



# **1.1.3** USAGES

Trois associations de pêche sont présentes sur la partie ornaise de la Risle. Deux sont AAPPMA et affiliées à la fédération de pêche de l'Orne. Il s'agit de la Gaule Amicale Risloise et de l'Hameçon Rislois. Toutes deux se situent en amont de L'Aigle. Ces AAPPMA ne sont pas réciprocitaires. Une association privée de pêche à la mouche est située sur la partie avale de la Risle ornaise, le Sedge Saint-Martinois. Elle n'est pas agréée. Elle est l'association la plus active sur le plan de l'entretien du cours d'eau et de ses abords.

# 1.1.4 MASSES D'EAU

Le périmètre du syndicat compte 2 masses d'eau de surface et 12 bassins versants de masses d'eau. Seule l'Aubette (FRHR-266H6017000) atteint l'objectif du SDAGE (hors HAP). Le territoire comprend aussi deux masses d'eau souterraines. La principale (craie du Lieuvin Ouche) est déclassée en état médiocre à cause de son état chimique (Pesticides).

Masses d'eau		type	État écologique initial		État chimique initial (41 substances)	État chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Risle de sa source au confluent de la Charentonne	FRHR266	naturelle	Moyen	IBD	Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
Le ruisseau du Vauferment	FRHR266- H6008000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
L'Aubette	FRHR266- H6017000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau de livet	FRHR266- H6019000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Très bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau du Gru	FRHR266- H6024000	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le finard	FRHR266- H6029000	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le cauche	FRHR266- H6035000	naturelle	Mauvais	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le Sommaire	FRHR266- H6040600	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le Val Logé	FRHR266- H6052000	naturelle	Mauvais	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le Vernet	FRHR266- H6056000	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La Charentonne de sa source au confluent de la Risle	FRHR267	naturelle	Bon		Bon	Bon	Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau de Brequigny	FRHR267- H6103000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
Le rivière de Touquettes	FRHR267- H6104000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
La Guiel	FRHR267- H6110600	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027

Figure 8 - Tableau de l'état des masses d'eau superficielles (données 2013)

# Rapport d'activité 2019 & Perspectives 2020 du SMBRC



Masses d'eau		État chimiqu	e initial		État quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée du Neubourg Iton Plaine de Saint-André	3211	Mauvais	nitrates, pesticides, OHV	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Corbie, Risle, Charentonne, Guiel	Bon état 2027	Bon état 2015
Craie Lieuvin - Ouche - BV de la Risle	3212	Bon			Bon		Bon état 2015	Bon état 2015

Figure 9 - Tableau de l'état des masses d'eau souterraines (données 2013)



# 1.2 COMPOSITION DE LA CELLULE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

# 1.2.1 LA CELLULE "RIVIERES" AU SEIN DU SYNDICAT DE LA RISLE

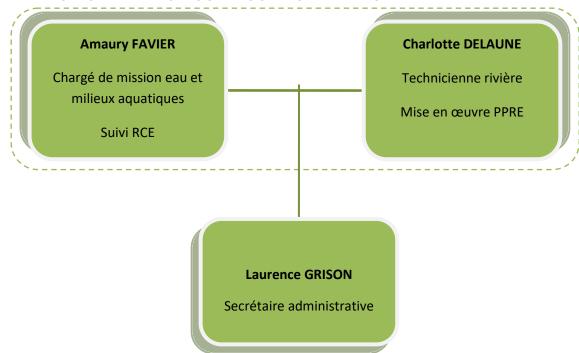


Figure 10 - Organigramme du SMIACEB de la Risle



# 1.2.2 REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN 2019

Cellule d'animation 2 ETP 434 j	E	ТРТ	Répartition du temps passé (J)		
Catégories d'actions et identification des actions	Nombre jours	% par rapport au total jours ETPT	Bureau	Terrain/Réunion	
MISSIONS PRIORITAIR	ES				
1 - Volet RCE	155	36%	117	33	
1.1 Suivi des projets au niveau du bassin pour rétablir la Continuité Ecologique de la Risle	50	12%	40	10	
1.2 Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés)	25	6%	12	8	
1.3 Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration	15	3%	9	6	
1.4 Programmation de travaux	30	7%	25	5	
1.5 Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux	20	5%	18	2	
1.6 Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP)	15	3%	13	2	
2 - Volet PPRE	208	47%	138	70	
2.1 Suivi des projets au niveau du bassin pour l'entretien et la restauration des milieux aquatiques	30	7%	15	15	
2.2 Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés)	40	9%	25	15	
2.3 Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration/entretien	30	7%	20	10	
2.4 Programmation de travaux	33	7%	18	15	
2.5 Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux	30	7%	20	10	
2.6 Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP)	45	10%	40	5	
3. Animation du Syndicat	60	14%	47	13	
3.1 - Gestion de la compétence GEMAPI, gestion financière, prévisionnel, bilan financier, conseils syndicaux	30	7%	20	10	
3.2 - Gestion courante au sein de la structure (veille technique et juridique, secrétariat CoPil, rédaction des rapports annuels d'activité et CR réunion)	30	7%	27	3	
4. Missions communes aux animations milieux aquatiques	14	3%	2	12	
4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition)	6	1%	1	5	
4.2 - Animations scolaires	8	2%	1	7	
5. Agent	8	2%	0	8	
5.1 Jour de formation des agents	8	2%	0	8	
TOTAL jours	434	100 %	304	136	

Figure 11 - Tableau de répartition du temps de la cellule animation



Poste n°1 Chargé de Mission RCE (100% ETP) : 225 J	1 ETPT			
Catégorie d'actions et identification des actions	Nb de jours	% par rapport au total jours ETPT		
1- Elaboration/suivi/mise à jour du programme RCE	155	69%		
1.1 - Suivi des projets au niveau du bassin pour rétablir la Continuité Ecologique de la Risle	50	22%		
1.2 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés)	25	11%		
1.3 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration	15	7%		
1.4 - Programmation de travaux	30	13%		
1.5 - Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux	20	9%		
1.6- Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP)	15	7%		
3. Animation du Syndicat	60	28%		
3.1 - Gestion de la compétence GEMAPI, gestion financière, prévisionnel, bilan financier, conseils syndicaux	30	14%		
3.2 - Gestion courante au sein de la structure (veilles technique et juridique, secrétariat CoPil, rédaction des rapports annuels d'activité et CR réunion)	30	14%		
4. Missions communes aux animations milieux aquatiques	6	3%		
4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition)	2	1%		
4.2 - Animations scolaires	4	2%		
5. Agent	4	2%		
5.1 Jour de formation des agents	4	2%		
TOTAL JOURS ETPT  Figure 12 - Poste n°1 Chargé de Mission RCF	225	100%		

Figure 12 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE



Poste n°2 Technicien rivière/PPRE (100% ETP) : 209J	1 ETPT			
Catégorie d'actions et identification des actions	Nb de jours	% par rapport au total jours ETPT		
2- Elaboration/suivi/mise à jour du programme d'action du PPRE	201	96%		
2.1 - Suivi des projets au niveau du bassin pour l'entretien et la restauration des milieux aquatiques	30	15%		
2.2 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés)	40	19%		
2.3 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration/entretien	30	15%		
2.4 - Programmation de travaux	26	12%		
2.5 - Mise en œuvre et suivi des marchés de travaux	30	15%		
2.6 - Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP)	45	20%		
4. Missions communes aux animations milieux aquatiques	8	3%		
4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition)	3	1%		
4.2 - Animations scolaires	5	2%		
5. Agent	4	1%		
5.1 Jour de formation des agents	4	1%		
TOTAL JOURS ETPT	209	100%		

Figure 13 - Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE



# 2 MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT - BILAN PAR MISSIONS ET PERSPECTIVES

# 2.1 ELABORATION DU PPRE DE LA CHARENTONNE

Dans le cadre de cours d'eau non domaniaux tels que la Charentonne et ses affluents, l'entretien de la végétation rivulaire incombe aux propriétaires des parcelles riveraines et cela jusqu'au milieu du lit. L'article L215-14 du Code de l'Environnement le stipule ainsi : "(...) Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique (...) notamment par l'enlèvement des embâcles, des débris et atterrissement flottants ou non, par l'élagage ou le recépage de la végétation des rives."

Les diagnostics réalisés par les techniciens rivière du syndicat ont mis en évidence un manque d'entretien global du cours d'eau par les propriétaires. L'entretien de la végétation sénescente est rarement anticipé tandis que l'installation de clôture sur les parcelles pâturées est très peu employée. Le syndicat a décidé, suite à sa prise de compétences sur le territoire de la Charentonne et affluents (partie ornaise de leurs cours), d'entreprendre la même démarche que celle initiée sur la Risle afin de répondre aux problématiques d'entretien et de qualité globale du cours d'eau et dans l'objectif de mettre en œuvre un PPRE.

Cette décision prévoit aussi de réaliser le diagnostic en régie par le technicien en charge spécifiquement de ce dossier. Une base de données de photos, cartes et notes précises est en cours de réalisation sous SIG permettant une analyse fine. Le PPRE sera constitué de 4 documents de travail (une monographie de synthèse, un état des lieux et diagnostic, un atlas cartographique et un programme d'actions). Il sera imprimé et distribué aux mairies et principaux acteurs du territoire. Ce dossier sera l'outil de référence dans la démarche de concertation et de négociation avec les propriétaires.

Un premier technicien en charge de l'animation du PPRE a commencé à réaliser la phase terrain, un premier diagnostic des actions à mettre en œuvre ainsi que l'ébauche d'une monographie de synthèse. Suite au départ de ce technicien, sa remplaçante prend en charge le projet et a pour mission de finir le diagnostic terrain, la monographie de synthèse, l'atlas cartographique et le programme d'actions. Cette phase devrait aboutir fin 2020 en même temps que le début de la rédaction des documents administratifs d'autorisations et de déclarations (DLE, DIG...), afin que les travaux du PPRE puissent commencer fin 2021.



# **OBJECTIFS:**

- Organiser des travaux de restauration de tronçon de cours d'eau, d'entretien de la végétation des berges et de limitation de la flore envahissante
- Accompagner les propriétaires riverains et d'ouvrages dans leurs obligations réglementaires d'entretien et de bonne gestion du cours d'eau
- Atteindre le "bon état écologique" des eaux d'ici 2021 et 2027

#### **BILAN 2019:**

- ✓ Validation du projet
- ✓ Diagnostic terrain (milieu, habitats, qualité...)
- ✓ Echange et coordination avec les organismes de gestion des cours d'eau en aval dans le département de l'Eure
- ✓ Ebauche du PPRE

#### **PERSPECTIVES 2020:**

- Programmation finale du PPRE
- Prévision des travaux pour un commencement fin 2021
- Rédaction des documents réglementaires fin 2020

# 2.2 SUIVI DU PPRE DE LA RISLE

Dans le cadre du PPRE de la RISLE qui est effectif depuis décembre 2018 date de son commencement, chaque année le technicien en charge du PPRE a pour mission la programmation, le conventionnement, le suivi et la réception des travaux.

#### Bilan 2019:

- Travaux sur les tronçons, réception et suivi des travaux de l'Aubette et du Vauferment (Vf01, Vf02, Vf03, Vf04, Au01, Au02)
- Diagnostic terrain pour les tronçons 2020 (Ri03, Ri06, Gm02)

# **PERSPECTIVES 2020:**

- Travaux, réception et suivi sur les tronçons de la Risle et du Gué Maingot (Ri03, Ri06, Gm02).
- Parcours et prévision des travaux des PPRE 2020 et 2021 (Gm01, Ri04, Ri07)
- Préparation du conventionnement avec les propriétaires dans le cadre des PPRE 2020 et 2021



# 2.3 Programme de Restauration de la Continuite Ecologique (RCE)

En 2007, le Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement des Cours d'eau du Bassin de la Risle s'est proposé d'accompagner la démarche réglementaire entreprise par les Services de l'État auprès des propriétaires. Une étude technique a été confiée au bureau d'étude STUCKY. Celle-ci a fourni des éléments techniques, administratifs et financiers permettant aux propriétaires de déterminer le type d'aménagement à mettre en place pour garantir la libre circulation des poissons sur leur site et fournir l'essentiel des éléments nécessaires à l'exécution des travaux.

Suite à la consultation des propriétaires, une programmation prévisionnelle a été établie par le syndicat qui s'est proposé de prendre la maîtrise d'ouvrage des interventions, en se substituant aux propriétaires riverains. Une première tranche de travaux concernant 4 ouvrages a été réalisée en 2007/2008.

De 2009 à 2011, le syndicat a décidé au vu des objectifs de Restauration de la Continuité Écologique imposés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et de l'insuffisance de l'étude initiale pour atteindre cet objectif, de renouveler une étude afin d'évaluer les possibilités d'amélioration de la continuité écologique pour chaque ouvrage. En effet l'étude « Stucky » avait pour principal objectif la libre circulation piscicole. En 2012, le bureau d'étude CE3E réalise une nouvelle étude d'esquisse sur 12 complexes d'ouvrages, avec comme objectif la libre circulation sédimentaire et piscicole.

En concertation avec l'ONEMA, en 2010, 6 ouvrages ont été définis comme prioritaires sur la Risle Ornaise (d'amont en aval) :

- Ouvrages du Gué Fouché à Echauffour
- Usine Boisthorel à Rai
- Moulin de Porte à Rai
- Moulin de la Fausse à Saint-Sulpice-sur-Risle
- Usine Bohin à Saint Saint-Sulpice-sur-Risle
- Moulin de Bouviers à Saint-Sulpice-sur-Risle

Par la suite d'autres ouvrages ont été intégrés à l'étude :

- Le Moulin de Launay à Echauffour
- Le Moulin et château de Saint-Hilaire-sur-Risle
- Le Moulin de Beaufai
- Le Moulin d'Aube
- Les ouvrages sur L'Aigle
- Le Moulin des Gondrillers à St Martin d'Ecublei

Une concertation et des négociations sont menées au cours des années 2013 et 2014 sans grands résultats. Seules les communes d'Aube et de L'Aigle donnent leur consentement à une phase ingénierie.



En janvier 2016, l'étude CE3E, clôturée, propose différents scénarii de mise aux normes des ouvrages, en apportant une aide financière et technique via la maitrise d'ouvrage du Syndicat de la Risle. En premier lieu, le Comité Syndical a retenu les scénarii répondant parfaitement aux exigences de la DCE. Des visites sur site sont programmées avec un groupe de travail "continuité" constitué du syndicat de la Risle, de la DDT 61, de l'Onema et d'un représentant des amis des moulins du Perche (Rappel de la réglementation, proposition du scénario CE3E). Il est convenu avec les propriétaires des moulins de Porte, d'Aube et des ouvrages de L'Aigle une mise aux normes.

La maitrise d'œuvre (MOE) des études et travaux des ouvrages des moulins d'Aube et de Porte et des ouvrages de L'Aigle a été attribuée au bureau d'étude Artelia. La réunion de lancement de l'étude (AVP) a eu lieu en mars 2017. La phase AVP s'est achevée début 2018.

La relance des propriétaires pour la mise aux normes a permis de faire aboutir deux nouveaux projets.

Les propriétaires de l'ancienne laiterie du Gué Fouché (ouvrage Grenelle) souhaitent se mettre aux normes. Il est prévu un effacement de l'ouvrage amont avec une répartition des débits en faveur du bras originel, l'aménagement du bief et du bras existant pour diversifier les écoulements et les habitats et la restauration de 8000 m² de zone humide. L'étude est en cours et la phase pro sera réalisée début 2020.

Le moulin à Papier (non compris dans l'étude CE3E) a été racheté par la CdC des Pays de L'Aigle. L'ouvrage n'est pas aux normes et la CdC souhaite se mettre en conformité. L'ouvrage hydraulique est impactant pour la continuité piscicole. Il est prévu un effacement et la création d'un nouveau lit pour supprimer le frein hydraulique créé par la position de l'ouvrage. L'étude est en cours de rédaction en régie et devrait passer en phase pro courant 2020

# **OBJECTIFS:**

- Rétablir la continuité écologique sur la Risle ornaise (en application du L.214-17 liste 2).
- Poursuivre les études et travaux en cours et à venir
- Poursuite des visites, sur les 9 ouvrages non réglementaires

# **BILAN 2019:**

- ✓ Phase Pro L'Aigle
- ✓ Phase AVP du moulin de Porte
- ✓ Phase Projet et travaux Aube (reporté début 2020 en raison des précipitations de fin d'année)
- ✓ Réception des offres pour le Moulin de Feugerou
- ✓ Phase AVP sur le Gué Fouché
- ✓ Phase AVP en régie sur les ouvrages de l'usine Orne Plastic et le Moulin à Papier
- ✓ Rédaction des marchés publics



# **PERSPECTIVES 2020:**

- Phase réglementaire, communication autour du projet et recherche de financement pour la phase travaux de L'Aigle qui devrait émerger début 2021
- > Phase réglementaire et travaux du moulin de Porte
- > Travaux du moulin d'Aube avec l'entreprise Lafosse&Fils
- Phase pro du Gué Fouché, potentiellement travaux fin 2020
- ➤ Phase AVP du moulin de Feugerou, peut-être pro fin 2020
- > Poursuite des animations classe d'eau et communication autour de la Risle et des projets
- > Relance des négociations avec les propriétaires en prenant appui sur les premiers travaux

Ouvrage	Communes	Scénario retenu par le Comité Technique	Scénario retenu par le propriétaire ("à l'oral")	Possibilité d'interventions sur ce site
Le Gué Fouché	Echauffour / Planches	Moyennement ambitieux	Répartition de débit en faveur du fond de vallée	oui, DCE en élaboration
Moulin de Launay	Echauffour	Minimal	"minimal"	Scénario à revoir, les services de l'état doivent prendre la main
Château de Saint-Hilaire- sur-Risle	Saint-Hilaire-sur- Risle	Maximal ou max variante	"optimal"	Négociation en cours car classement en Monuments Historiques
Moulin de Beaufai	Beaufai	Maximal variante	"minimal ou optimal"	En vente
Moulin d'Aube	Aube	Maximal	MAXIMAL	oui, travaux 2020
Usine de Boisthorel	Rai	Maximal	"Maximal"	Négociation en cours
Moulin de Rai	Rai	-	-	Aux normes si maintien du bras secondaire
Moulin de Porte	Rai	Médian	MEDIAN	Phase Pro
Ouvrages sur L'Aigle	L'Aigle	Optimal	OPTIMAL	Phase Po
Moulin de la Fausse (Orne Plastic)	St Sulpice sur Risle	Doute avec la vente	?	A voir en vente potentiels acquéreurs intéressés par le droit d'eau
Usine Bohin et Moulin de Bouviers	St Sulpice sur Risle	Optimal	"minimal"	Projet non cohérent avec les projets communaux - à revoir
Moulin des Gondrillers	St Martin d'Ecublei	Médian	"minimal modifié"	Négociation difficile

Figure 14 - Tableau récapitulatif des négociations RCE d'amont en aval



# 2.4 COMMUNICATION

#### 2.4.1 Animations scolaires

Le syndicat souhaite réaliser des actions de communication auprès du jeune public (maternelle, primaire, collège) pour sensibiliser le public à la ressource en eau. Le syndicat intervient en classe et invite les élèves sur le terrain pour découvrir la Risle et les milieux aquatiques associés.

### 2.4.2 COMMUNICATIONS GENERALES DU SYNDICAT

Le syndicat a prévu de communiquer de manière plus importante pour permettre de développer des échanges plus réguliers sur l'état d'avancement des projets.

L'année 2019 a permis de réaliser 11 panneaux destinés au grand public pour les informer de la fragilité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de la nécessaire protection et de la gestion au quotidien par et pour tous. Plusieurs panneaux grand format seront installés dans les villes et chemins piétons couramment fréquentés par le grand public.

11 animations ont été réalisées dans les écoles en partenariat avec le festival "DEDE fait son ciné"

Courant 2020, il est prévu d'alimenter régulièrement le site internet du syndicat afin de :

- mettre en avant les actions auprès du public et des partenaires
- renforcer son image et fédérer les acteurs du territoire autour des projets du syndicat
- améliorer l'information et la sensibilisation du public et des partenaires

# OBJECTIFS :

- Sensibiliser le jeune public et le grand public à la ressource en eau, sa protection, dans son état naturel et dans un cycle domestique.
- Montrer et expérimenter différents milieux et habitats (mare, cours d'eau, lit mineur, ripisylve...)
- Proposer des interventions autour du cycle de l'eau et de la rivière aux classes du bassin versant.

# **BILAN 2019:**

- ✓ 11 interventions en école et centre aéré ont été mises en place, touchant environ 100 élèves.
- √ 11 réalisations de panneaux d'informations sur la qualité des milieux, la protection et la gestion



# **PERSPECTIVES 2020:**

- Proposer des interventions autour du cycle de l'eau aux acteurs du territoire et au grand public
- 3 journées d'interventions en école et centre aéré vont être mises en place dans le cadre du "festival des 24 heures de la Biodiversité".
- > D'autres interventions sont encore à venir en partenariat avec l'association "Les Hommes Fourmillent"
- ➤ Pose des panneaux d'informations en ville ou sur des chemins piétons et inauguration de certains d'entre eux.



# 3 Previsionnel 2020

# 3.1 MOYENS HUMAINS

Deux employés sont nécessaires, un technicien rivière en charge du PPRE et un chargé de mission en charge du RCE et de l'animation du syndicat.

Poste n°1 Chargé de Mission RCE (100% ETP): 220 J	1 ETPT			
Catégorie d'actions et identification des actions	Nb de jours	% par rapport au total jours ETPT		
1- Elaboration/suivi/mise à jour du programme RCE	141	64%		
1.1 - Suivi des projets au niveau du bassin pour rétablir la Continuité Ecologique de la Risle	20	9%		
1.2 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés)	22	11%		
1.3 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration	20	9%		
1.4 - Suivi des marchés de travaux	34	15%		
1.5 - Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP)	45	20%		
3. Animation du Syndicat	60	27%		
3.1 - Gestion de la compétence GEMAPI, gestion financière, prévisionnel, bilan financier, conseils syndicaux, suivi du PPRE en appui au technicien	20	9%		
3.2 - Gestion courante au sein de la structure (veilles technique et juridique, secrétariat CoPil, rédaction des rapports annuels d'activité et CR réunion)	40	18%		
4. Missions communes aux animations milieux aquatiques	15	7%		
4.1 - Préparation des animations	4	2%		
4.2 - Animation des journées	6	3%		
4.3 - Réunion publique, création de supports, sensibilisation auprès des riverains, élus, industriels, gestion du site internet	5	2%		
5. Agent	4	2%		
4.1 Jour de formation des agents	4	2%		
TOTAL JOURS ETPT	220	100%		

Figure 15 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE



Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE (100% ETP) : 220 J	1 ETPT			
Catégorie d'actions et identification des actions	Nb de jours	% par rapport au total jours ETPT		
2- Elaboration/suivi/mise à jour du programme d'action du PPRE	206	93%		
2.1 - Méthodologie fin de la phase terrain rivière, phase terrain ZH	60	27%		
2.2 - Réalisation des rapports et de la bibliographie programmation de travaux	50	23%		
2.3 - Suivi des projets au niveau du bassin pour l'entretien et la restauration des milieux aquatiques	20	9%		
2.4 - Mobilisation des acteurs (collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés)	21	10%		
2.5 - Accompagnement des acteurs locaux aux projets de restauration/entretien	25	11%		
2.6- Elaboration des documents administratifs et financiers préalables aux études et travaux (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP)	30	13%		
4. Missions communes aux animations milieux aquatiques	10	5%		
4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/riverains à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition)	3	2%		
4.2 - Animations scolaires	5	3%		
5. Agent	4	2%		
5.1 Jour de formation des agents	4	2%		
TOTAL JOURS ETPT	220	100%		

Figure 16 - Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE



# 3.2 PREVISIONNEL FINANCIER

# Prévisionnel financier 2020 - SMB de la Risle et Charentonne

Poste n°1 de chargé de mission (100 % ETP - 12 mois)

Poste n°2 de Technicien rivière - PPRE (100% ETP - 12 mois)



# Salaires et charges sociales

Total Salaires et Charges	37 000 €	34 000 €	71 000 €
Charges patronales	12 000 €	11 000 €	23 000 €
Salaires brut	25 000 €	23 000 €	48 000 €
	Poste n°1	Poste n°2	Total

# Coût

	Postes 1 et 2
Assurances	1500 €
Carburant et entretien du véhicule	2000 €
Fournitures administratives	1250 €
Frais de mission	800 €
Frais d'affranchissement	400 €
Vêtements de travail	750 €
Frais de télécommunication	800 €
Matériel	1500 €
Total coût de fonctionnement en € TTC	9 000 €

# **Total animation année 2019**

Financeurs sollicites :	71 000	Salaires et charges sociales
Agence de l'Eau Seine Normandie - 50 % : 40 000 €	80 000 €	Total en € TTC
Région Normandie/Europe FEADER - 30% : 24 000 €		
SMB Risle Charentonne - 20 % : 16 000 €		

Figure 17 - Prévisionnel financier 2020

± 27



# 3.3 RECAPITULATIF DES PERSPECTIVES 2020

#### 3.3.1 PPRE

Suivi du programme d'action du PPRE de la Risle.

L'année 2020 sera en grande partie consacrée à la finalisation du PPRE Charentonne en collaboration avec l'Intercommunalité Bernay Terre de Normandie (IBTN)

## 3.3.2 PROGRAMME RCE

L'année 2020 est l'année des premiers chantiers du programme RCE. Ceux-ci devraient être exemplaires afin d'initier une dynamique chez les propriétaires d'ouvrages. En effet, certains propriétaires attendent de voir les résultats sur d'autres ouvrages avant de lancer l'opération. Ainsi, l'effacement total du seuil du moulin d'Aube ou l'intervention à venir en contexte urbain à L'Aigle peuvent être considérés comme des sites références.

L'échéance de la réglementation a également permis de valider des projets avec les propriétaires. Cette année marquera un tournant aussi pour les ouvrages de Porte du Gué Fouché et de Feugerou.

#### 3.3.3 MISSIONS SECONDAIRES

#### 3.3.3.1 Gouvernance

L'arrivée de la GEMAPI a entrainé le vote de nouveaux statuts et d'un nouveau budget et ont pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les projets du syndicat concordent parfaitement avec cette compétence et doivent être poursuivis. Un ouvrage a été identifié comme système d'endiguement et devra être étudié et identifié comme tel avec une étude de danger EED.

# 3.3.4 COMMUNICATION

Le plan de communication pour le syndicat continuera sur sa lancée avec la pose des panneaux de sensibilisation de la Risle ornaise. Le nouveau site internet fera l'objet de mise à jour régulière et être la vitrine du syndicat.

L'animation des classes d'eau est aussi un bon vecteur de sensibilisation du jeune public et plus largement la participation à certains événements tel que les 24h de la biodiversité.

# Rapport d'activité 2019 & Perspectives 2020 du SMBRC



Figure 1 - Carte de localisation de la Risle et de la Charentonne	4
Figure 2 - Carte des cours d'eau du SMBRC	6
Figure 3 - Carte des communes et collectivités adhérentes d'eau au SMBRC	7
Figure 4 - Tableau de synthèse des réservoirs biologiques	8
Figure 5 - Les ZNIEFF du bassin	
Figure 6 - Le patrimoine naturel du bassin de la Risle ornaise	10
Figure 7 - Carte de localisation des foyers d'espèces végétales invasives	11
Figure 8 - Tableau de l'état des masses d'eau superficielles (données 2013)	12
Figure 9 - Tableau de l'état des masses d'eau souterraines (données 2013)	13
Figure 10 - Organigramme du SMIACEB de la Risle	14
Figure 11 - Tableau de répartition du temps de la cellule animation	15
Figure 12 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE	16
Figure 13 - Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE	17
Figure 14 - Tableau récapitulatif des négociations RCE d'amont en aval	22
Figure 15 - Poste n°1 Chargé de Mission RCE	25
Figure 16 - Poste n°2 Technicienne rivière/PPRE	26
Figure 17 - Prévisionnel financier 2020	27